

Elections professionnelles 2014 :

Un vote important pour les personnels qui se prépare dès la rentrée

Elire vos représentants, c'est agir pour nos métiers

Du 27 novembre 10 h au 4 décembre 2014 17 h se dérouleront les élections de vos représentants dans les Commissions Administratives Paritaires Académiques, les CAPA, qui sont consultées pour votre carrière (mouvement, promotion de grade, temps partiels, postes adaptés...) et dans les Comités Techniques Ministériel et Académique (CTM et CTA) qui sont consultés sur le fonctionnement du service public d'éducation (carte scolaire, textes réglementaires...).

Tous les enseignants sont concernés par ces instances. Les représentants du SNUIPP-FSU et de la FSU y jouent un rôle important de porte-parole de la profession, de ses revendications, de ses exigences. Il place l'équité et la transparence comme base de la représentation de tous les personnels.

Le poids et le crédit de vos représentants dans ces instances sont mesurés par la participation du plus grand nombre de personnels à ces élections, notamment par le vote SNUIPP-SNES - SNEP / FSU (CAPA) et FSU (CTM et CTA).

TRES IMPORTANT : Un vote électronique qui utilise la messagerie professionnelle

Cette consultation se fera par voie électronique. Pour pouvoir voter, il faudra disposer d'un identifiant et d'un mot de passe spécifiques. **L'utilisation de la messagerie professionnelle sera nécessaire.**

A partir du 22 septembre, vous pourrez définir votre mot de passe vous permettant d'accéder à l'espace électeur (informations sur les scrutins, listes professions de foi, modalités de vote, accès au bureau de vote...).

ATTENTION : Les boîtes peu ou non utilisées peuvent être pleines !

Il est donc nécessaire dès la rentrée d'aller la consulter pour éventuellement la vider et permettre de recevoir les messages concernant les élections.

Pour accéder à votre messagerie professionnelle :

- Sur le site de l'académie, dans l'espace des personnels, rechercher l'accès messagerie académique
- Saisir l'identifiant (en minuscules et sans espace : l'initiale du prénom suivie du nom): pnomX (X = un chiffre en cas d'homonymie).
- Saisir le mot de passe : NUMEN ou mot de passe défini par vous même

 <p>Boite Professionnelle</p> <p>Webmail</p> <p>Nom d'utilisateur : <input type="text"/></p> <p>Mot de passe : <input type="password"/></p> <p>Français <input type="button" value="Connexion"/></p> <p>Académie de Versailles</p> <p>Accès portail messagerie</p>	 <p>Iprof</p> <p>Bienvenue dans I-Prof Académie : VERSAILLES</p> <p>Un bouquet de services I-Prof pour les enseignants</p> <p>I-Prof vous permet de façon sécurisée :</p> <ul style="list-style-type: none">de consulter votre dossier administratif,de compléter votre cartouche vital,de vous renseigner sur vos perspectives de carrière,d'accéder à des guides pour gérer votre carrière, vous inscrire, obtenir vos résultats,de contacter par messagerie votre correspondant de gestion. <p>Pour accéder à I-Prof, vous devez confirmer votre identification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe. Cliquez sur le bouton "Valider".</p> <p>Compte utilisateur : <input type="text"/></p> <p>Mot de passe : <input type="password"/></p> <p><input type="button" value="I-PROF"/> <input type="button" value="I-PROF"/></p> <p>Pour gérer votre compte de messagerie : Messagerie Académique Dispositif d'Auto-Messagerie (MACA-DAM)</p> <p>Si vous avez un problème d'accès I-PROF et si vous êtes affecté dans l'Académie de VERSAILLES, veuillez contacter la plate-forme d'assistance du rectorat de VERSAILLES :</p> <p>• site d'assistance : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (sauf le mercredi jusqu'à 12h) et le vendredi jusqu'à 17h) • pour les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mercredi de 9h à 12h)</p> <p>• vous pouvez aussi contacter l'adresse assistance.i-prof@ac-versailles.fr</p>
--	--

C'est votre messagerie professionnelle.
C'est dans cette messagerie qu'arriveront les messages vous permettant d'accéder à l'espace de vote.

Iprof est un mur d'informations, ce n'est pas votre messagerie professionnelle.

Rappel : Le mot de passe de la messagerie professionnelle est le même mot de passe que pour accéder à Iprof (NUMEN ou mot de passe créé par l'utilisateur).



Elections professionnelles 2014

du 27 Nov. 10 h au 4 déc. 17h.

Uniquement par vote électronique

Utilisation de la messagerie professionnelle obligatoire.

Webmail

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Français

Académie de Versailles

[Accès portail messagerie](#)

**Vérifiez dès à présent et avant le 22 septembre
que votre messagerie professionnelle est utilisable !**

Pour y accéder :

- Sur le site de l'académie, dans l'espace des personnels, rechercher l'accès messagerie académique
- Saisir l'identifiant (en minuscules et sans espace : l'initiale du prénom suivie du nom): pnomX (X = un chiffre en cas d'homonymie).
- Saisir le mot de passe : NUMEN ou mot de passe défini par vous même

**A partir du 22 septembre
via la messagerie professionnelle,
possibilité de définir son mot de passe pour accéder à l'espace électeur.**

